Image not found or type unknown

pret immobilier en cours divorce

Par **petitemaudite88**, le **21/04/2012** à **11:27**

Bonjour
Mon compagnon est en cours de divorce. Le PV de non coniliation a été signé le 5 mars dernier. Divorce par consentement mutuel. Pas d'enfant.Juste une maison en cours de vente. Moi et mon compagnon souhaitons acquérir un terrain. Nous avons rencontrés plusieurs banques qui refusent de nous preter cet argent car mon ami est encore marié.
Est ce qu'en créant une SCI (moi même et lui) pourrait soltionner ce problème ?
Merci pour votre réponse
Bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés